

environnement

Les déchets de la mer sous haute surveillance

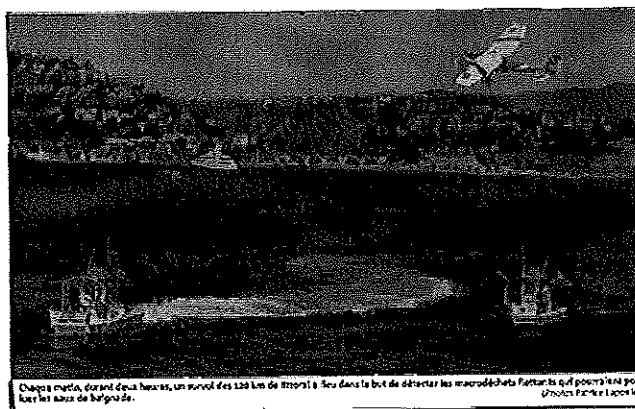
Des planches, des papiers, du plastique, du polystyrène, des cadavres d'animaux, des légumes, des excréments, et aussi des nappes d'hydrocarbures. Chaque année, les bateaux nettoyeurs aspirent environ 300 m³ de ces macrodéchets sur le littoral des Alpes-Maritimes.

Ces débris sont emmenés par les courants venus d'Italie, les rivières et vallons, ainsi que les bateaux navigants dans le secteur. Et depuis des années, les collectivités se chargent d'en débarrasser la mer. Elles utilisent pour cela, de petits bateaux aspirateurs, les stockent dans des containers et les emmènent en déchetterie.

Pour optimiser le repérage des zones souillées, les syndicats (1), soutenus par le conseil général, ont mis en place une surveillance aérienne. « Au fil de l'eau, on voit beaucoup moins qu'en l'air » explique Jean-Marc Guérin, directeur de l'écologie et du développement durable au conseil général. Ainsi chaque matin, jusqu'à début septembre, un Cessna sillonne les 120 km de côte durant deux heures.

Visite de terrain hier matin

Un observateur, spécialement agréé pour ce genre de mission, l'accompagne et se charge de si-



Chaque matin, durant deux heures, un avion d'es 120 km de littoral à l'eau dans le but de détecter les macrodéchets flottants qui pourraient polluer les eaux de baignade. (Photos France Presse)



Le député et président du conseil général Eric Ciotti (à droite) a tenu à lancer personnellement cette nouvelle saison, hier.

gnaler les interventions nécessaires pour le bateau nettoyeur. La preuve sur le terrain hier matin en suivant quelques instants d'une mission. Le décollage a eu lieu depuis l'aéroport de Cannes-Mandelieu, et la liaison entre les deux « engins », bateau et avion, s'est faite en permanence par radio. • *Chaque année, le conseil dépense*

environ 150 000 € pour cette mission. Et c'est complètement justifié étant donné les enjeux économiques et écologiques de notre département », a commenté Éric Ciotti. Le député et président du conseil général a tenu à lancer personnellement cette nouvelle saison comme l'ont fait ses prédécesseurs depuis 1973 (2).

CHRYSÈLE BURLOT

1. Quatre syndicats : le SIPLP (syndicat intercommunal pour la protection du littoral ouest) le SINLRDV : syndicat de nettoyage de la rive droite du Var. Le SIVOM de Villefranche-sur-Mer et le SIDTPM : syndicat intercommunal pour le développement touristique du pays mentonnais.
2. Les conseillers généraux Henri Leroy et Philippe Tabarot étaient présents.

REPÈRES

● **1998, une très sale année !**

Cette année-là, plus de 540 m³ de macrodéchets, presque le double de la moyenne, avaient été collectés par les bateaux. Un volume expliqué par la météo particulièrement mouvementée de cette saison.

● **90 000 sacs pour les plaisanciers**

90 000 sacs destinés à collecter les déchets seront distribués aux plaisanciers dans les 34 ports du département cet été.

● **Les heures, les jours...**

L'opération a débuté le 29 juin et se terminera le 6 septembre. Elle a lieu chaque matin entre 8h50 et 10 heures.

● **... Et le périmètre**

La surveillance aérienne a précisément lieu entre Théoule-sur-Mer et l'embouchure de la Roya.